

Le Mont-sur-Lausanne, le 27 octobre 2014.

Période couverte par la Communication sur le Progrès (COP)
Novembre 2013 – Novembre 2014

Déclaration de soutien continu par le CEO.

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer qu'**AMODUS SA** réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

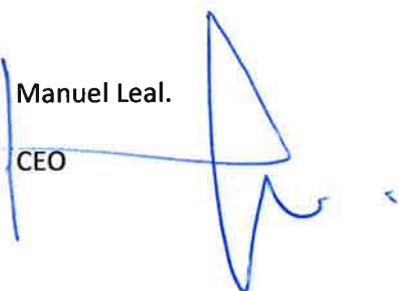
Dans cette communication annuelle sur les progrès réalisés, nous décrivons nos actions afin de faire progresser les principes du Pacte Mondial dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients.

Avec nos respectueuses salutations,

Manuel Leal.

CEO



LIFE IS CONNECTIONS.

Principes relatifs aux Droits de l'Homme

Evaluation, Politique et Objectifs

Amodus SA adhère totalement à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette politique est écrite et communiquée à l'ensemble du personnel de l'entreprise. Nous évaluons d'une manière permanente l'application de ces principes et notre objectif principal est de ne pas avoir de dérives dans ce domaine. Cette politique est appliquée en interne mais aussi avec nos partenaires commerciaux.

Mise en œuvre

Notre politique dans le domaine des droits de l'homme est en partie décrite dans le règlement interne à l'entreprise.

Mesure des résultats

Aujourd'hui, le personnel de l'entreprise est composé de plus de 10 nationalités différentes. Nos critères d'embauche sont basés uniquement sur les compétences et en aucun cas sur les origines ethniques et religieuses, l'âge du personnel, le sexe ou toute autre discrimination. A ce jour, nous n'avons connu dans notre entreprise aucun incident lié aux droits de l'homme. Ce point est surveillé par la Direction en permanence.

Principes relatifs aux Droits du Travail

Evaluation, Politique et Objectifs

Nous respectons strictement le droit du travail et la législation du pays où nous sommes implantés (Suisse) en tenant compte également des spécifications cantonales.

Mise en œuvre

Notre entreprise est soumise à la Convention Collective du Travail de la branche dans laquelle elle évolue. Au-delà du respect et de l'application de cette dernière, nous veillons à bannir toute forme de discrimination à l'embauche et favorisons l'égalité des chances.

De plus, Amodus SA renforce constamment la sécurité au travail et nous réalisons ponctuellement des contrôles internes sur l'application des règles de sécurité.

Mesure des résultats

Au-delà des contrôles ponctuels exercés par La SUVA, dans le domaine de la sécurité nous avons des objectifs internes. Nous évaluons de façon hebdomadaire les risques afin d'éviter les accidents du travail. Ces indicateurs sont analysés tous les mois par la Direction.

Principes relatifs à l'environnement

Evaluation, Politique et Objectifs

Amodus SA a adopté et mis en place une politique de management environnementale responsable interne.

Mise en œuvre

Cette politique environnementale responsable est décrite dans différents documents internes et est mise en œuvre quotidiennement par chaque employé qui veille à associer les aspects des impacts en termes d'émission, de déchet, d'énergie et de matériau à chaque étape de son activité.

Mesure des résultats

Le respect des dispositions est mesuré par des indicateurs qui sont analysés semestriellement par la Direction.

Des audits internes sont également réalisés dans le but d'auto-évaluer la conformité de notre organisation et système.

Principes relatifs à la lutte contre la corruption

Evaluation, Politique et Objectifs

Amodus SA s'engage fermement à lutter contre la corruption.

Mise en œuvre

Par son exemplarité, la Direction, met en œuvre une culture d'entreprise intègre au quotidien.

Mesure des résultats

Nous mesurons et vérifions la connaissance et l'adhésion de l'ensemble du personnel aux valeurs du groupe par des audits internes ponctuels. Les résultats sont analysés semestriellement par la Direction.